

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT DE  
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE  
LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

**SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE**

**OBJET :**

**DECISION DU PRESIDENT**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION POUR LES  
ACQUISITIONS 2025 DU  
MANOIR DES LIVRES AU  
TITRE DU FRRAB**

**D\_2025\_0069**

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2024 n°CC\_2024\_0117 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-4 de son annexe ;

Le rôle d'une bibliothèque patrimoniale est de gérer des collections, de les enrichir et de les mettre à disposition de ses usagers. Elle assure la conservation des objets dont elle a la charge. La collection initiale constituée par la commune de Lucinges et enrichie des acquisitions d'Annemasse Agglomération comptait, en 2020, environ 2000 objets patrimoniaux. Depuis le transfert de l'intérêt communautaire et la création de l'Archipel Butor, Annemasse Agglomération contribue régulièrement à l'enrichissement de sa bibliothèque patrimoniale par des dons et achats.

Depuis 1989, les Fonds régionaux d'aide pour les acquisitions des bibliothèques soutiennent la politique régionale en faveur de l'enrichissement des bibliothèques.

Les FRRAB privilégient trois axes d'intervention :

- compléter et enrichir les fonds anciens, rares ou précieux et d'importance nationale de certaines bibliothèques municipales prestigieuses,
- développer les fonds dans le sens de leur spécificité locale ou régionale,
- accueillir les productions contemporaines, éditions bibliophiliques, reliures contemporaines, manuscrits littéraires, estampes ou photographies.

En 2025, de nouvelles acquisitions de livres d'artiste viendront enrichir la collection du Manoir des livres pour un montant de 7296,36 € tel que présenté dans le plan prévisionnel d'acquisitions figurant en annexe.

Le Président DÉCIDE :

DE SOLLICITER une subvention au « taux le plus élevé possible » auprès des services de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

DE SIGNER lui-même ou son représentant tout document se rapportant à cette sollicitation de subvention ;

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget investissement sur l'antenne CLT, OAC 50, 2161.

Signé électroniquement par : Gabriel DOUBLET  
Date de signature : 16/04/2025  
Qualité : Agglo - Présidence

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025



ID : 074-200011773-20250414-D\_2025\_0069-AU

## BUDGET PREVISIONNEL 2025 ACQUISITIONS ARCHIPEL BUTOR - MANOIR DES LIVRES

Auteurs	Titre	Date	éditeur	Descriptif technique	Montants HT
Jacque Barral/André Pieyre de Mandiargues	<i>Les Rougets</i>		Fata Morgana	20 ex. peintures originales	220,00
Bernard Noel et François Rouan	<i>Le chemin d'encre</i>		Cadastre 8 zero	Bilingue. tirage de tête n°12	150,00
Alexis Judic et Justin Delareux	<i>Livre objet créé en résidence à Lucinges</i>	2024		exemplaire unique. Beton et peinture de marquage, impression	800,00
Didier Equer/ Michel Butor	<i>Berceuse pour Sacha</i>	2005	édition de Rivières	12 ex.	380,00
Bernard Alligand / Michel Butor	<i>Chaleureusement</i>	2006	édition de Rivières	12 ex.	420,00
Anne Slacik/ Michel Butor	<i>Le bœuf écorché</i>	2005	édition de Rivières	12 ex.	400,00
Youl/ Michel Butor	<i>Le gril des nuages</i>		la maison verte	4 ex.	150,00
Youl/ Michel Butor	<i>Abat-jours d'autrefois</i>	2015	la maison verte	4 ex.	190,00
Youl/ Michel Butor	<i>En-cas</i>	2014	la maison verte	4 ex.	230,00
Youl/ Michel Butor	<i>La science infuse</i>	2014	la maison verte	4 ex.	180,00
Youl/ Michel Butor	<i>Caducée</i>		la maison verte	4 ex.	140,00
Youl/ Michel Butor	<i>Mot de passe</i>	2014	la maison verte	4 ex.	180,00
Youl/ Michel Butor	<i>Le chemise de l'homme heureux</i>	2008	la maison verte	4 ex.	90,00
Youl/ Michel Butor	<i>Missive de la Taïga</i>	2007	la maison verte	4 ex.	140,00
Youl/ Michel Butor	<i>Pirogue</i>		la maison verte	4 ex.	180,00
Youl/ Michel Butor	<i>Triptyque végétal</i>	2007	la maison verte	4 ex.	260,00
Youl/ Michel Butor	<i>L'arome du thé</i>	2014	la maison verte	4 ex.	150,00
Christian Jaccard/ Michel Butor	<i>Brûlure de lune</i>	2015		6 ex.livre manuscrit, papier de boucherie, brûlure	1 002,00
Louis Dire/ Colette Deblé	<i>Qu'est-ce qui se dissimule aussi ?</i>	2023	Ecartis	21 ex.	284,36
Marine Bourgeois/ Dominique Torrente	<i>Bord à bord</i>	2020			300,00
Ghislaine Cuvellier/ Laurence Maurel	<i>Lignes de front</i>	2023	Galerie Marina	20 ex.	250,00
Marie Alloy	<i>Et que se lève le soleil</i>	2022	Galerie Marina	20 ex.	250,00
Gérard Joblot	<i>Duo</i>	2018			950,00
				<b>Total</b>	<b>7 296,36</b>

Répartition du financement	
Financeurs	Montants HT
DRAC/Région Auvergne Rhône Alpes (FRRAB 2025) - 80%	5 837,09 €
Annemasse Agglo - 20%	1 459,27 €
<b>Total</b>	<b>7 296,36 €</b>